
Séance du mardi 21 janvier 2025

Membres en exercice :

15

Date de la convocation: 14/01/2025

Présents : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-et-un janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 15**Secrétaire de séance:**

Edith ESCOURROU

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Edith ESCOURROU, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO

Représentés: Dominique COMBE, Virginie FONGARO, Alda PENELA, Sylvain RIVIER

Excusés:**Absents:**

Objet: Mise à jour des tarifs restaurant scolaire - DE_2025_967

Madame le maire informe le conseil municipal que la mise en place de projets d'accueil individualisés (PAI) sur le temps de restauration scolaire implique la définition d'un nouveau tarif.

En effet, les enfants accompagnés par un PAI, atteints de pathologies qui ne leur permettent pas de consommer le repas fourni par la cuisine centrale et dont les parents fournissent le repas, ne font l'objet d'aucune facturation.

Il est proposé d'instaurer un tarif forfaitaire de 1€ au même titre que la garderie du matin et du soir.

Le tableau suivant récapitule les tarifs mis à jour :

	2024-2025
Repas maternelle / primaire	5.30 €
Repas PAI	1 €
Garderie matin	1 €
Garderie soir	1 €

Ayant ouï l'exposé de Madame le maire, et après délibération, le conseil municipal APPROUVE la mise en place d'un tarif repas PAI à compter du 1er février 2025.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 1

Ainsi fait et délibéré,

Madame le maire, **Béatrice BORT**

